

## LE FIGARO

**MEUDON** *Grâce à une association de riverains*

# Un sursis pour les tilleuls

L'automne a rattrapé les tilleuls de l'avenue du Château à Meudon (Hauts-de-Seine). Leurs feuilles commencent à jaunir alors que le bruit des tronçonneuses s'est tu. Le projet d'abattage de ces arbres dont une partie était malade a été ajourné. Le tribunal administratif de Paris a donné raison à l'Association de l'avenue du Château (AAAC) qui s'oppose à ces travaux conduits par le ministère de la Culture. Le projet n'est toutefois pas remis en question. Le tribunal a juste ordonné la suspension pour trois mois des travaux d'abattage de trois cents tilleuls environ.

Ce court répit est néanmoins accueilli comme une victoire pour l'AAAC qui a toujours défendu les arbres de cette promenade plantée tout en se plaignant du manque de concertation. Pour l'État, cette décision administrative n'est pas considérée comme pénalisante. « *Nous n'avions pas établi d'échéancier*, indique Michel Fontès, le directeur régional des Affaires culturelles d'Ile-de-France. *Nos services étudient toujours le projet de l'architecte en chef des monuments historiques et aucune décision concernant la poursuite de l'abattage n'a été prise. Cette*

*question n'a toujours pas été tranchée.* »

Pour l'heure, près de deux cents arbres jugés malades ont été abattus. Le projet de restauration de la grande perspective de Meudon prévoyait à l'origine la suppression totale des tilleuls et leur remplacement par de jeunes sujets. Abattage justifié par des raisons d'homogénéité de la perspective. L'automne ne verra donc pas la fin des tilleuls. Occasion peut-être de trouver avant l'hiver un terrain d'entente entre l'État et les riverains.

F. D.

**LE FIGARO** MARDI 19 SEPTEMBRE 2000